DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

WF Valeurs Internationales Durables - part I

WORMSER FRÈRES GESTION

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : WF Valeurs Internationales Durables part I

Code ISIN : FR001400L7V1

Initiateur du produit : Wormser Frères Gestion,

Société de Banque Wormser Frères.

Adresse : 7-11 boulevard Haussmann 75009 Paris

Site internet : www.banquewormser.com

Appelez le 01 47 70 90 80 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Wormser Frères Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Wormser Frères Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97088 (la « Société de Gestion »).

Date de production du document d'informations clés : 27/10/2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 23/01/2024.

Durée

Ce produit a été créé le 21/02/2024 pour une durée de 99 ans. Wormser Frères Gestion peut mettre fin à la gestion de ce Fonds conformément aux règles de ce dernier. Dans ce cas, la banque dépositaire a la possibilité de liquider le Fonds en redistribuant le produit de la vente ou de confier la gestion de ce dernier à une autre société de gestion. En cas de dissolution, vous seriez informé par tout moyen prévu par la réglementation.

Objectifs

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, l'objectif de WF Valeurs Internationales Durables consistera à rechercher une performance absolue sans référence à un indice, sur la durée de placement recommandée, soit plus de 5 ans, par une gestion active d'un portefeuille d'actions internationales durables. Le Fonds a un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du Règlement SFDR. L'objectif est de construire un portefeuille présentant des caractéristiques ESG de qualité. L'univers d'investissement initial est ainsi constitué d'actions internationales, principalement des pays développés et principalement de moyenne et grande capitalisation. Afin de déterminer l'univers investissable, nous appliquons un premier filtre en appliquant notre politique d'exclusion. Nous appliquons ensuite un filtre lié à la notation ESG des sociétés. Cette notation est issue soit de notre notation propriétaire, soit d'un fournisseur de données externe. Dans les deux cas, la notation est rebasée sur une échelle de 1 à 10, 10 étant la meilleure note. Selon notre approche en sélectivité, nous éliminons ainsi 20% (en nombre) des sociétés de notre univers initial grâce à l'application de ces deux filtres (exclusion et notation ESG). La revue de l'univers d'investissement investissable est à minima annuelle.

En plus de prendre en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses investissements, le Fonds a pour objectif d'investir dans des sociétés dont l'activité contribue positivement et ne nuit pas de manière significative à la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations unies (ONU).

Le Fonds est exposé à hauteur de 100% de son actif net hors liquidités et dérivés de couverture en instruments financiers durables, dont un minimum de 60% sur les marchés d'actions internationales. Le Fonds met l'accent sur les valeurs de moyenne et grande capitalisation, bien que les valeurs de petite capitalisation ne soient pas exclues de l'univers d'investissement, dans la limite de 5% de son actif net. Les capitalisations comprises en 0 et 2 milliards d'euros sont considérées comme petites ; celle entre 2 et 5 milliards d'euros sont considérées comme moyennes ; celles supérieures à 5 milliards d'euros comme grandes. Il peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif en actions de sociétés internationales, de toutes tailles de capitalisation sans discrimination de secteurs d'activité. Toutefois, la part consacrée aux pays émergents ne peut dépasser 25% de l'actif net du Fonds. L'exposition en produits de taux sera comprise entre 0% et 40% de l'actif net, leur rating sera compris entre AAA et BBB- selon la classification adoptée par l'agence Standard & Poor's ou une notation équivalente selon la méthodologie interne de la société de gestion ou pour chacune des agences de notation reconnue ayant noté l'instrument, avec une sensibilité globale de la poche obligataire comprise entre -3 et +7.

La gestion étant discrétionnaire, aucun indice ne reflète fidèlement l'objectif de gestion du Fonds. Celui-ci est investi principalement en actions internationales durables. Sa performance pourra être comparée a posteriori à celle de l'indice MSCI WORLD NET TOTAL RETURN INDEX (dividendes nets réinvestis), converti en euro (code Bloomberg : NDDUWI).

La stratégie de gestion du Fonds s'inscrit dans une approche multithématique d'investissements durables orientée sur l'Environnement, le Climat, l'Innovation et la Santé & le Bien-Etre. Elle se compose ensuite de sous-thèmes, associés à des ODD, et faisant chacun l'objet d'une problématique sociale ou environnementale telles que l'efficacité énergétique, l'amélioration de la qualité de vie ou encore l'économie circulaire.

Au regard de notre politique d'investissement, nous considérons un actif comme étant durable, si au-delà de toute contribution positive, il ne cause pas de préjudice important à l'un des objectifs précités et si la société applique des pratiques de bonne gouvernance. Ainsi, dans le cadre de notre stratégie d'investissement durable, nous investissons dans des sociétés : (1) Ayant été qualifiées de « durable » au sens de notre définition propriétaire ; (2) Répondant aux problématiques sociales et environnementales du portefeuille ; (3) Et ne faisant pas l'objet de controverses élevées selon notre méthodologie interne.

Selon notre politique d'investissement, une société sera considérée comme durable si et seulement si les conditions suivantes sont réunies : (1) Sa note d'impact est supérieure ou égale à 5/10 (selon notre méthodologie propriétaire), signifiant ainsi qu'elle contribue de manière positive à des enjeux de développement durable via deux modalités : le plan de transition de l'entreprise est jugé suffisamment robuste, conformément à notre politique climat, contribuant ainsi à l'ODD 13 relatif à la lutte contre le changement climatique, et/ou le modèle économique de la société permet de contribuer à l'un des Objectifs de Développement Durable (ODD) précédemment définis; (2) Sa note ESG est supérieure ou égale à 5/10 (selon notre méthodologie propriétaire) afin de limiter les incidences négatives ; (3) Sa note de Gouvernance est supérieure ou égale à 5/10 (selon notre méthodologie propriétaire), gage de bonnes pratiques. Par ailleurs, dans la construction du portefeuille, nous nous attacherons à respecter les conditions suivantes : (1) la notation ESG globale du portefeuille doit être supérieure ou égale à 6 sur 10 et la note minimale par valeur est de 5 ; (2) La notation d'impact globale du portefeuille doit être supérieure ou égale à 6 sur 10 et la note minimale par valeur est de 5.

Par le biais de l'analyse ESG du Fonds, l'équipe de gestion intègre les principales incidences négatives ainsi que les risques de durabilité dans ses décisions d'investissement. Notre méthodologie s'articule en trois temps : une première partie quantitative de recherche et de traitement de l'information, une deuxième qualitative avec la formalisation de la notation ESG et une troisième relative à l'intégration de cette note dans le processus de valorisation.

Investisseurs de détail visés

Le produit est à destination de tous types d'investisseurs voulant se constituer une épargne à long terme ayant une connaissance théorique des marchés actions. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Produit dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels mais également de son souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Affectation des sommes distribuables : le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.
Dépositaire : CACEIS BANK.

Autres informations : Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse wormsergestion@banquewormser.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion sur www.banquewormser.com. D'autre catégories de parts sont disponibles pour ce Produit.

-Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) avant 12h. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés. Le Produit n'ayant pas été enregistré en vertu de la loi US Securities Act Of 1933, il ne peut être offert ou vendu, directement ou indirectement, à des « US persons » telles que définies par la réglementation américaine « Regulation S » ou « Foreign Accout Tax Compliance Act » (FATCA).

Assurance: avantages et coûts

Non applicable.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez recevoir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI :

Risque de crédit : Le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille

Risque de liquidité : En cas de faible volume de transactions sur les marchés financiers, un achat ou une vente peut entrainer une grande fluctuation de valeurs des actifs rendant ces transactions toujours plus difficiles. La Société de Gestion peut, dans l'intérêt des investisseurs, suspendre les rachats potentiels du produit en cas de circonstances particulières.

Risque de gestion discrétionnaire : Le style de gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le produit ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant de faire face à ses engagements. Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM, rubrique « profil de risque ».

Soyez conscient que vous pouvez être impacté par un risque de change. En effet, la devise de ce Produit peut être différente de celle de votre pays. Les remboursements que vous recevrez seront effectués dans la devise de ce Produit qui pourra être différente de celle de votre pays, le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2018 et juin 2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2021

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement (de la prime versée).

Période de détention recommandée : 5 Ans **Exemple d'investissement : 10 000 €**			
Scénarios :		1 an	5 ans
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**3 020 €**	**3 500 €**
	Rendement annuel moyen	-69,78 %	-18,95 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 620 €**	**10 810 €**
	Rendement annuel moyen	-13,81 %	1,58 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 750 €**	**15 560 €**
	Rendement annuel moyen	7,54 %	9,24 %
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**14 210 €**	**18 300 €**
	Rendement annuel moyen	42,09 %	12,85 %

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000€ sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	120 €	968 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,20 %	1,33 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,57 % avant déduction des coûts et de 9,24 % après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 [1]€
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,20% de la valeur de votre investissement par an Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	120 €
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

(1) Conformément à la réglementation applicable aux OPCVM, la Société de Gestion peut, lorsque les conditions de marché ou la situation de liquidité du Fonds le justifient et dans l'intérêt des Porteurs, appliquer des frais de rachat en tant qu'outil de gestion de la liquidité. Merci de vous reporter au paragraphe « OUTIL DE GESTION DE LA LIQUIDITE – FRAIS DE RACHAT » du prospectus pour plus d'informations.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je récupérer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Conformément à sa stratégie d'investissement, la valeur du fonds peut varier sur une courte période. Il est recommandé de rester investi 5 ans minimum. En cas de désinvestissement antérieur à la période recommandée, il existe un risque de ne dégager que de faibles rendements ou de ne même pas récupérer la somme investie.

Généralement, sur un jour de bourse, vous pouvez demander le rachat de vos parts du Fonds et être payé. Si l'on réceptionne votre demande de rachat avant 12 heures, vous pourrez percevoir la valeur actuelle de votre investissement calculée sur le jour de bourse suivant. Toutefois, Wormser Frères Gestion peut suspendre votre demande de rachat en cas de circonstances exceptionnelles et ce dans le meilleur intérêt des investisseurs.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de la société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier électronique à l'adresse wormsergestion@banquewormser.com, à l'attention de Wormser Frères Gestion. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.banquewormser.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations utiles

Le Fonds est classé « Article 9 » au sens de la Règlementation SFDR.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. Vous trouverez le prospectus du Fonds incluant ses règles de fonctionnement, le dernier rapport annuel ainsi que les autres informations liées au Fonds sur notre site internet. A votre demande, nous pouvons vous fournir gratuitement des versions papiers du prospectus, du règlement ainsi que des rapports comme le requiert la législation.

Les objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations unies (ONU) sont disponibles sous : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de- développement-durable/

Notre méthodologie propriétaire ESG, incluant notre définition d'investissement durable et notre gestion des controverses est décrite dans notre Politique Environnementale, Sociale et de Gouvernance et notre Politique sur la prise en compte des risques de durabilité (Politique SFDR) est disponible sur notre site internet : https://www.banquewormser.com/wp-content/uploads/2026/07/Politique-ESG-et-integration-risques-durabilites_mars25.pdf

Vous pouvez consultez les performances passées ainsi que les différents scenarios sur notre site avec le lien suivant :

www.banquewormser.com

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de ce Produit peuvent être soumis à taxation. Vous pouvez vous renseigner à ce sujet auprès de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit.

Un mécanisme de plafonnement de rachats « Gates » peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats « Gates » » du prospectus et à l'article 3 « Emission et rachat des parts » du règlement du FCP, disponibles sur le site internet de la société de gestion.